



FONDATION RENÉ CASSIN

Institut International des Droits de l'Homme
International Institute of Human Rights



LA PROCÉDURE DEVANT LA COUR EUROPÉENNE DES DROITS DE L'HOMME

Strasbourg, le 15 juin 2017

E.R.A.G.E - 4 Rue Brûlée, 67000 Strasbourg

Français

JOURNÉE DE FORMATION

PROGRAMME

13h30-14h00	<ul style="list-style-type: none">• Accueil des participants
14h00-14h20	<ul style="list-style-type: none">• Allocutions d'ouverture <i>Jean-Paul COSTA, Président de la Fondation René Cassin – Institut international des droits de l'homme, Ancien Président de la Cour EDH</i> <i>Pascal CRÉHANGE, Bâtonnier de l'Ordre des avocats du Barreau de Strasbourg</i>
14h20-15h00	<ul style="list-style-type: none">• La procédure devant la Cour EDH - Perspective de l'avocat <i>Vincent BERGER, Ancien Jurisconsulte de la Cour EDH, Avocat au barreau de Paris, Professeur au Collège d'Europe</i>
15h00-15h20	Discussion
15h20-15h30	<i>Pause-Café</i>
15h30-16h10	<ul style="list-style-type: none">• La procédure devant la Cour EDH - Perspective du greffe <i>Pascal DOURNEAU-JOSETTE, Professeur associé à l'Université de Strasbourg et Chef de Division à la Cour EDH</i>
16h10-16h30	Discussion
16h30-17h10	<ul style="list-style-type: none">• La procédure devant la Cour EDH - Perspective du juge <i>Krzysztof WOJTYCZEK, Juge à la Cour EDH</i>
17h10-17h30	Discussion
17h30-18h10	<ul style="list-style-type: none">• La procédure devant la Cour EDH - Perspective de l'Agent du gouvernement <i>Florence MERLOZ, Sous-Directrice des droits de l'Homme, Direction des Affaires Juridiques, Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères</i>
18h10-18h30	Discussion

Pour assister à cette formation, merci de contacter la Fondation René Cassin – Institut international des droits de l'homme à l'adresse suivante: evangelia.vasalou@iidh.org

Avant le 8 juin 2017

Frais d'inscription

Avocats et autre public : 100 euros

Avocats (deux premières années d'exercice) : 50 euros

Colloque validé au titre de la formation continue des avocats